

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1248

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

523 834 075 RCS Paris.

MAVEN.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 100000.00 EUR.

Adresse : 30, rue Boyer, 75020 Paris.

Précédent propriétaire : 523 834 075 RCS Paris. **MAVEN.**

Oppositions : Article L.236-26 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission partielle. Société apporteuse : MAVEN Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 30 rue Boyer 75020 Paris Capital : 100000.00 EUR Numéro unique d'identification : 523834075 Lieu d'immatriculation : Paris. Société bénéficiaire : NEWCO SAB 552 Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 3 boulevard de Sébastopol 75001 Paris Capital : 1.00 EUR Numéro unique d'identification : 943986943 Lieu d'immatriculation : Paris. La présente scission partielle a pour but d'assurer l'apport de la branche complète et autonome d'activité « location de studios d'enregistrement », de la société MAVEN à la société NEWCO SAB 552. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 1941400.00 EUR - passif de 1883227.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : En rémunération de la scission partielle, la branche d'activité apportée étant comptablement évaluée à la somme globale de 58.173 euros, il sera attribué aux associés la société apporteuse 58.173 actions nouvelles de la société bénéficiaire d'une valeur nominale d'un euro chacune, qui seront créées par cette dernière et entièrement libérées lors de son augmentation de capital. Le montant de l'augmentation de capital sera donc de 58.173 euros. Montant prévu de la prime de scission : Néant. Date du projet commun de scission : 18.11.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société MAVEN : 20.11.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société NEWCO SAB 552 : 20.11.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..